

ITALIEN

ANALYSE ET COMMENTAIRE DE TEXTES OU DOCUMENTS

ÉPREUVE À OPTION : ÉCRIT

Carlo Alberto Girotto, Estelle Zunino

Coefficient : 3 ; durée : 6 heures

Le jury d'italien a corrigé cette année 11 copies, dont les notes s'échelonnaient de 2/20 à 15/20. Si le nombre de candidates et candidats ayant choisi l'option italien a augmenté d'une unité par rapport à l'année 2025, la moyenne de l'épreuve continue de baisser, s'établissant à 10,33/20 (pour rappel : la moyenne pour 2025 était de 10,9/20, celle de 2024 était de 12,15/20). Quatre copies n'ont pas obtenu la moyenne, tandis que six copies, tout en étant différentes par plusieurs aspects, ont obtenu des notes très rapprochées (10 pour une copie, 11 pour quatre copies, et 12,5 pour une autre copie). Une seule copie se démarquait des autres, et, pour cette raison, a obtenu la note de 15/20.

Le dossier proposé lors de la session 2026 était composé de 6 documents concernant l'identité italienne. Abordée de plusieurs points de vue, et selon des perspectives méthodologiques et génériques différentes, la question permettait en effet de réfléchir sur le périmètre conceptuel et les manifestations de la question de l'identité. Il était aussi question, en raison des sources et réflexions différentes, de s'interroger sur la validité conceptuelle et historique de l'identité nationale, sur ce qu'elle charrie de mythes et de représentations, de construction(s) et de relecture(s) *a posteriori*, et sur sa mutabilité.

Les six documents, contemporains (2005 pour le plus ancien et 2025 pour le plus récent) et de nature différente, qui composaient ce dossier, étaient censés suggérer des angles d'approche complémentaires pour esquisser une problématique. Afin d'en apprécier les pistes qu'ils suggéraient, les candidates et les candidats étaient donc appelé.e.s à les considérer en ayant recours à des outils méthodologiques complémentaires – historiques, sociologiques, littéraires, linguistiques, culturels voire politiques.

Le premier document était un extrait de l'article du linguiste Ilario Cola, présent dans le volume, aux orientations linguistiques et didactiques, *Sperimentare ed esprimere l'italianità* qu'il a co-dirigé. Dans cet article, le chercheur envisage l'italianité non comme un concept monolithique ou statique mais comme une réalité extrêmement complexe et aux facettes multiples ; elle est le résultat de stratifications historiques, régionales et culturelles très diverses qui éloignent de toute simplification univoque. Ainsi Cola, convaincu que l'identité italienne est fortement liée à la langue, aux dialectes, mais aussi à l'évolution de la langue italienne depuis l'Unité et à ses expressions sociales et culturelles, cherche à mettre en évidence comment l'italianité doit être vécue, expérimentée et analysée à travers un ensemble varié de champs disciplinaires (linguistique, histoire, sociologie et anthropologie), afin d'éviter les clichés géographiques et de repousser les stéréotypes. Ici, particulièrement, en pointant la diversité de signifiés que ce signifiant ("l'italianité") laisse entrevoir, la réflexion du chercheur offrait un point de départ et un cadre définitoire dont les candidats pouvaient opportunément se servir.

Le document n° 2 était constitué d'un passage d'un article que Tomaso Montanari, chercheur, historien de l'art, a publié dans « Il Fatto Quotidiano » (10 septembre 2018) et que la revue en ligne *Inchiesta online* reprenait quelques jours après la publication

originale. Montanari pose la question de l'identité italienne en termes critiques, voire quelque peu provocateurs, « L'identità *inventata* degli italiani ». Il essaie de déconstruire l'idée d'identité en mettant en lumière ses nombreuses failles et en soulignant combien les idées nationales sont définies, reconstruites *a posteriori*, voire tout simplement inventées. Son argumentation trouve un point central dans le rappel que le territoire italien a été imprégné par la présence plus ou moins longue de multiples civilisations et n'a été unifié que tardivement (dans la seconde moitié du XIX^e siècle). Aussi l'idée d'« Italiens purs » qu'il faudrait préserver face aux migrations apparaît-elle absurde ; portée par une rhétorique identitaire, elle est le fruit d'une instrumentalisation politique et un artifice employé par le pouvoir et certains mouvements politiques pour exploiter la peur de l'étranger. Avançant le caractère métis du peuple italien, et invitant à prendre en compte la réalité, non les constructions, Montanari conclut en affirmant que l'Italie de demain sera multiculturelle, comme elle l'a toujours été, en raison de son histoire et de sa culture.

Le troisième document est un article journalistique écrit par Concetto Vecchio dans *La Repubblica* du 28 avril 2025. Le journaliste relate les propos prononcés par le Président de la République italienne, Sergio Mattarella, lors de la réception, au Quirinal, d'une délégation du FAI (Fondo per l'Ambiente Italiano). La célébration du 50^e anniversaire de la fondation de l'organisation a été l'occasion pour Sergio Mattarella d'affirmer, avec détermination, que « l'identité italienne est une mosaïque, fruit d'histoires diverses qui ont créé, par et dans le dialogue, du progrès et de la civilisation ». Vecchio souligne que cette phrase, comme celles sur la force puissante et immense de la culture ou sur le respect des identités de chacun en vue de construire des identités partagées, s'adressait particulièrement à ceux (comme les souverainistes) qui oublient le passé, dé-historicisent les événements et croient que le temps commence avec eux (sic).

Le document n° 4 reproduisait deux épigrammes écrits par le poète Giorgio Caproni et tirés d'un recueil posthume intitulé *Res Amissa*. Comme le rappelle Matteo Di Gesù dans son texte introductif, les deux poèmes s'appuient sur la *Comédie* de Dante, et développent une réflexion, à l'efficacité concise, sur l'Italie : elle serait, selon le poète, « laide et mesquine », « fourbe », incapable de saisir le sens d'un bien commun qui devrait être le point d'horizon de la société humaine (ainsi peut-on entendre le titre du recueil poétique de Caproni, *Res Amissa*, « chose perdue », comme une déploration de la perte). Source de chagrin et de lamentation pour le poète, le « pays de Dante » est ainsi proposé comme un lieu – réel ou symbolique – de questionnement profond : la voix du poète, empreinte de simplicité formelle et portée par des vocables aux accents familiers, loin de l'emphase solennelle de la tradition de la poésie patriotique, souligne à la fois le « malheur » d'être né en Italie (le titre *Ahimé* donné au deuxième texte est explicite) et la conscience que ce même lieu est sa « patrie » (titre du premier texte). Les deux textes semblent ainsi solliciter une réflexion sur le long terme de l'idée d'italianité, à partir justement des clichés réunis autour de cette idée, largement répandus dans l'opinion collective (une Italie qui est le « pays de Dante », une Italie qui devient même une *Italiotta* « une petite Italie » en raison des manigances de ses habitants, etc.). Vu à la fois comme garant intellectuel et comme citoyen, Dante serait aussi une invitation à donner une perspective historique à l'idée d'italianité, qui précède sans doute la création même de la nation italienne, créée seulement en 1861.

Les clichés autour de l'idée d'italianité sont aussi à l'origine du document n° 6, une illustration du dessinateur Altan publiée dans les pages de l'hebdomadaire *L'espresso* en 2012. Un homme d'origine étrangère, sans doute africaine, se tient, debout, face à un agent administratif, assis devant un bureau et un ordinateur, et exprime son souhait de devenir italien (« *Vorrei diventare cittadino italiano* »). La réponse de son interlocuteur est sarcastique : « Vous aimez le risque ? » (« *Amante del rischio* »). Jouant à plusieurs niveaux sur les idées reçues – les habits de la personne étrangère, la posture légitime de ce dernier face à la mauvaise foi du fonctionnaire rusé et stéréotypé dans sa réaction –,

Altan suggère la difficulté de définir l'italianité, en mettant en avant une dynamique où les difficultés de l'intégration, avant d'être administratives, sont d'ordre culturel.

Le document n° 5 est un extrait d'une nouvelle de l'écrivaine italo-somalienne Igiaba Scego, intitulée *Salsicce* et publiée pour la première fois en 2005. En partant d'un paquet de saucisses achetées chez un boucher, la narratrice – d'origine italo-somalienne comme l'autrice – se demande si, en mangeant ces saucisses, elle pourra être légitimement considérée comme italienne (ou non). Ce questionnement naît d'une disposition de loi votée en 2002 (la loi *Bossi-Fini*, portant le nom des deux politiciens à l'origine du projet de loi, Umberto Bossi, et Gianfranco Fini, respectivement ministre des Réformes institutionnelles et vice-président du conseil des ministres du gouvernement Berlusconi II), visant à réguler l'immigration et les conditions de l'asile, et selon laquelle, entre autres, tout citoyen extracommunautaire demandant un permis de séjour doit s'acquitter d'un relevé des empreintes digitales. Tout en doutant de sa nationalité italienne (certifiée pourtant par son passeport italien), la narratrice s'interroge sur le sens d'une telle loi : perçue par la protagoniste de cette nouvelle comme une source d'humiliation (« *Perché umiliare così la gente ?* ») et de remise en cause personnelle, la loi en question est en effet encore valable aujourd'hui, malgré les accusations de discrimination qui ont été portées par plusieurs instances. Surtout, elle restreint, comme le suggère le texte de Scego, le périmètre même de l'idée d'italianité, en instituant des frontières administratives dont la légitimité est sujette à caution. Ce dernier document, en raison de sa nature littéraire et fictionnelle (différente de celle des articles scientifiques, de presse, ou de la vignette humoristique composant les autres éléments du dossier), offrait la possibilité de voir plus loin que le texte lui-même pour prendre en considération la question de l'italianité, du sentiment ou non d'appartenance à une culture de moins en moins étrangère, à travers le prisme de la fiction (d'une forme d'auto-fiction ici) et du travail créatif. En effet Igiaba Scego est l'une des autrices les plus représentatives de ce que l'historiographie littéraire appelle la littérature de la migration, catégorie rassemblant des écrivains et des œuvres produites en situation de migration, écrites dans la langue du pays d'adoption et prenant pour sujet ses thématiques – l'exil, le déplacement géographique, l'interculturalité et la quête d'identité entre plusieurs pays ou cultures¹. Outre ce fond thématique renouvelé, l'écriture de la migration convoque aussi des questionnements socioculturels et linguistiques qui redessinent le champ de la création littéraire et résonnent avec les approches universitaires d'un chercheur comme Ilario Cola ou avec les propos de Tomaso Montanari sur la multiculturalité essentielle de l'Italie et son ontologie mélangée : en écrivant directement en italien, les auteurs de cette littérature migrante proposent une stylistique et une poétique plurielles, métissées et enrichies par d'autres cultures.

Le jury a apprécié que les candidates et les candidats montrent leurs connaissances culturelles, et transdisciplinaires parfois, en mentionnant des auteurs et des références hors dossier même si, cette année, cette ouverture et cette diversité référentielles ont été beaucoup plus rares et, quand elles étaient présentes, se révélaient très limitées et très peu exploitées. Cette année, en raison de la présence très occasionnelle et de l'exploitation très réduite de ces sources extérieures dans les copies, le jury se permet de rappeler l'opportunité et la richesse que ces mentions peuvent constituer pour étayer une réflexion et pour dialectiser un développement dynamique. Des renvois tout à fait pertinents ont été proposés par quelques copies, en évoquant par exemple un volume de référence tel *Imagined communities* (1983) de Benedict Anderson, ou encore l'itinéraire politique d'Aboubacar Soumahoro, ancien député d'origine ivoirienne au parlement italien. Parfois, cependant, d'autres allusions ou remarques ne semblaient pas nécessaires, dans la mesure où elles donnaient lieu à des divagations censées combler des doutes ou des

¹ Cf. le lien <https://ehne.fr/fr/encyclopedie/th%C3%A9matiques/les-migrations-en-europe/litterature-et-migrations/litterature-et-migrations>.

impasses. En effet, les hésitations que les documents proposés peuvent susciter ne doivent pas plus mobiliser l'étalage de connaissances gratuites ou, du moins, non motivées dans le développement proposé : cela risque d'abaisser le niveau de la réflexion et de ne pas donner le juste poids à chaque propos. Nous le rappelons, les allusions à d'autres textes et/ou auteurs ont besoin d'être mises en dialogue avec les documents proposés, l'enjeu de l'épreuve étant d'analyser ces documents dans leurs spécificités et leurs échos, de les mettre en résonance afin de proposer une argumentation progressive et dynamique autour de ce qui les réunit, et non pas seulement de les citer pour simplement agrémenter superficiellement un propos. Voici donc que la convocation de connaissances culturelles supplémentaires est appréciée si, en multipliant les angles d'analyse, elle enrichit la mise en perspective des documents.

Comme nous l'avons déjà constaté dans le passé, la plupart des copies faisaient état d'une bonne maîtrise de l'organisation de la composition. Cependant, il peut être utile de rappeler que toute copie doit s'ouvrir par une introduction qui doit comporter une présentation circonstanciée (date/époque, auteur, nature, ton, portée...) des documents, une problématique issue de la mise en résonance des documents entre eux et de l'analyse conceptuelle de la notion qui les rassemble, et l'annonce d'un plan convenablement articulé en parties et opportunément dialectique. Loin d'être seulement descriptif, le plan doit être dynamique : il doit développer des arguments, souligner à la fois la cohérence des documents et leurs caractéristiques propres, créer des liens entre les parties, assurer des transitions fluides, hiérarchiser les documents, les mettre en perspective pour leur accorder le juste poids dans le développement de la composition. Cela implique aussi un traitement équilibré entre les documents du dossier, en évitant d'en négliger quelques uns au bénéfice d'autres (la vignette d'Altan, à titre d'exemple, a été assez peu exploitée par l'ensemble des copies, comme le caractère littéraire de l'extrait de la romancière Igiaba Scego). Comme cela arrive souvent, quelques copies ont négligé la conclusion, en donnant ainsi lieu à des réflexions finales peu développées sans aucune mise en valeur de la dynamique analytique qui trouve, dans la conclusion, un moment opportun d'y être rassemblée.

Dans l'ensemble, les copies ayant obtenu une note au-dessus de la moyenne présentaient une réflexion correcte, où les différents documents étaient mis en discussion en suscitant une lecture dynamique et progressive. Les problématiques les plus pertinentes étaient dans l'ensemble satisfaisantes (*come conciliare l'aspetto multiculturale della storia italiana con un'identità specificamente italiana e forte?* ; *come la questione dell'identità italiana è stata evoluta [sic] attraverso il tempo, e quali sono le sfide che si può incontrare?*), même si parfois les énoncés se montraient un peu trop simplistes (*come si definisce e si rappresenta l'identità italiana oggi in Italia?*, *come pensare la questione dell'identità italiana?*). Les développements qui découlaient de ces problématiques un peu trop vagues ont souvent mené à des réflexions rudimentaires ou naïves. Cela venait, dans la plupart des cas, d'une difficulté à faire le tri dans les notions et les questions convoquées par les différents documents : un texte à vocation littéraire, comme l'extrait de la nouvelle d'Igiaba Scego, n'a pas le même statut que l'article de presse relatant la rencontre entre le président de la République italienne et la délégation du FAI ; le fait de recourir à de nombreux clichés sociétaux dans l'illustration d'Altan devait alerter les candidats sur l'opportunité de hiérarchiser les propos, et de leur donner le juste poids au sein de l'analyse proposée. Par ailleurs, le jury rappelle qu'il faudrait éviter tout propos naïf ou simpliste (*la questione dell'identità ... è molto ricca*, ou bien *la coscienza collettiva [sic] rimane molto tradizionale e conservativa*), ce qui n'apporte pas de véritables éléments pertinents à l'analyse, et ne permet de construire une réflexion dialectique et dynamique. De même, il serait opportun d'écarter les propos péremptoirs

(*con un'emigrazione che cresce nell'Europa, come coservare [sic] e essere fiero della cultura italiana ?*) qui prêtaient à caution, d'autant plus que, dans la copie en question, ils laissaient transparaître quelques partis pris personnels ; ce qui devrait être évité dans une épreuve où l'on demande aux candidats de faire preuve de conscience critique, et non pas de donner des opinions personnelles. Nous le rappelons, la présence de remarques banales, maladroites ou carrément incohérentes a eu des conséquences dans l'appréciation des copies. L'on remarquera en dernier lieu que deux copies n'ont pas été entièrement développées et/ou terminées ; dans un cas, un brouillon de copie – par ailleurs très prometteur – a été proposé, et non pas une composition à part entière. Tout cela, bien entendu, a dûment été pris en compte au moment de l'appréciation de la part du jury.

La meilleure copie a su mettre en dialogue ces documents en dressant une problématique convaincante : *Come è cambiata la definizione dell'italianità attraverso il tempo, e perché è diventata (sic) un soggetto politico maggiore (sic)?* Les sous-parties proposées (I : impossibilité d'une définition univoque de l'identité italienne ; II : présence d'enjeux politiques majeurs au sein des différentes visions d'italianité ; III : écueils et potentialités de l'intégration) témoignaient d'une lecture dynamique des documents, soutenue par des remarques pertinentes et par des références personnelles adéquates (saint Paul, Pasolini, le rappeur italo-tunisien Ghali). De là le recours à des questionnements bien articulés (quels enjeux politiques peut-on deviner derrière l'idée d'identité ?), qui, en écartant toute naïveté, plaçaient justement la réflexion autour de l'italianité au sein du débat sociétal contemporain italien. Cet ensemble convaincant était néanmoins entaché par quelques erreurs plus ou moins gênantes (doubles consonnes, usage fautif des articles et des prépositions), qu'il eût été opportun d'éviter, en soignant davantage l'expression écrite.

De façon générale, les copies les plus satisfaisantes montraient un certain soin dans la présentation et dans l'expression. Nous souhaitons rappeler l'importance de la correction grammaticale et orthographique de la langue, qui ne peut pas faire défaut si l'on souhaite exprimer et développer des propos persuasifs. Le jury a en effet remarqué que pour cette année 2026, de manière encore plus frappante que lors des sessions précédentes, plusieurs incertitudes et plusieurs fautes graves ont entaché les copies et qui, nous le rappelons, ont un poids non négligeable au moment de l'évaluation. Ces défauts étaient visibles déjà en considérant les éléments basiques de la langue italienne : l'orthographe (**reflessione*, **dobbia* au lieu de *doppia*, **malgrado*, **raziale*), l'écriture des consonnes doubles, des consonnes simples (**Reppublica*, **Matarella*, **colletiva*, **patriotica*, **quatro*, **comunità*, **tiffano*, **emmigrazione*, etc.) et des sons complexes (**impedice* au lieu de *impedisce*, **vicérale* au lieu de *viscerale*), les genres (**mosaica*), les accords (**parole plurale*, **numerosi fusioni*, **due realtà dissimile*, **caratteristiche precisi*, **differente definizioni*, etc.). Assez étonnamment, les correcteurs ont pu constater plusieurs exemples d'usage défectueux des constructions de la grammaire, à des niveaux différents (**dei Italiani*, **ogni individui*, **nel tutto il dossier*, **un'articolo*), ainsi qu'une syntaxe peu claire (*esistere a traverso diverse cause*) ou parfois indigente (**l'identità è vettore di tensioni, cui la preservazione di quest'identità può creare esclusioni*, **gli anni di potere da Berlusconi che segue una linea politica conservativa*, **nel dialogo, parliamo tra gli italiani e i stranieri che vogliono stare in Italia per capire, lavorare*) ou bien, tout simplement, calquée sur des constructions de la langue française (**prova di dare*, **provando di creare*, **come lo denuncia*). Nous remarquons aussi qu'un nombre important de barbarismes et de néologismes entache presque toutes les copies (**etablire*, **controversata*, **eritaggio*, **clotura*, **apprenduta*, **mepriso*, **misto*, **mantengo*, etc.). Tout cela a parfois donné au jury l'impression d'une maîtrise seulement partielle de la langue italienne, ce qui est fort regrettable, d'autant plus que cela donne lieu parfois à

quelques grosses étourderies et aussi à de gros malentendus (**diritto del sole* au lieu de *diritto del suolo*, **sviluppare un legno sociale*, Dante et Zanzotto seraient tout court *dei poeti italiani religiosi*, affirmation qui prête à discussion). Une fois de plus, les candidates et les candidats sont invitées et invités à composer leurs textes en prêtant davantage d'attention aux aspects linguistiques ; le faible, voire très faible niveau de langue de certaines copies, à la fois pour ce qui relève de la justesse grammaticale et de l'expression analytique et conceptuelle, explique les notes basses ou bien tout juste autour de la moyenne qui ont été attribuées cette année. Nous souhaitons rappeler avec force que, malgré le peu de temps disponible lors d'une épreuve de ce type, une relecture est non seulement conseillée mais toujours nécessaire.

Cette année encore, le jury souhaite saluer le travail et l'engagement des professeurs de CPGE qui ont assuré la préparation des candidates et des candidats, et leur ont transmis les compétences et les connaissances nécessaires pour un concours aussi exigeant que le concours BL, en dépit des difficultés croissantes que rencontre l'enseignement des langues étrangères dans le contexte actuel.